

Réf: Dossier N° 066622

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SPORTS MAGIC »

Siège social Abidjan, Cocody, danga, Lot neant, Ilot neant

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 14/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SPORTS MAGIC »

- Objet :
- Construction de centres sportifs ;
 - Location de centres sportifs ;
 - Exploitation de centres sportifs ;
 - Achat et ventes d'article de sport ;
 - Organisation d'activités sportives.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

- La création, l'acquisition ou la location de tous fonds de commerce ou la construction, l'installation, la prise à bail de tous immeubles pouvant servir d'une manière quelconque aux affaires de la société ;

- L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux, pour la réalisation de l'objet social.

- La participation dans toutes entreprises créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment par voie d'apports, de souscription ou d'achats, d'actions, de parts sociales, ou parts d'intérêts, de fusion, d'association en participation, d'alliance ou de commandite.

- Et d'une manière générale toutes opérations

commerciales, financières mobilières ou immobilières pouvant se rattacher aux objets précités ou susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, danga, Lot neant, Ilot neant

Dirigeant(s) : M TAAN HUSSEIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-06083 du 30/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42016/GTCA/RC/2021 du 30/12/2021

